

Monsieur le conseiller d'Etat, Monsieur le directeur,

Mesdames et Messieurs les invités,

J'aimerais commencer par vous remercier d'avoir associé le législatif de notre canton à cette manifestation et à cet anniversaire de votre institution, cela témoigne de votre attachement aux institutions de notre canton auxquelles je tiens également très fort. Si votre première mission, votre raison d'être est la conservation, le classement et la mise en valeur de documents, de témoignages, de connaissances de l'Etat et des communes, et que cela explique votre lien proche avec les autorités, j'ai le plaisir de constater que votre rôle dépasse largement cette vision peut-être un peu poussiéreuse et suis très heureuse d'être là aujourd'hui.

J'en viens à votre installation, ici dans la commune de Chavannes, à l'Ouest de Lausanne, il y a maintenant 25 ans. Selon les articles de l'époque que j'ai pu lire, on pourrait penser que ce choix est plus ou moins le fruit d'un hasard. En effet un terrain était libre et vous avez profité de cette opportunité. Car choisir de venir s'installer dans une région à l'époque tout de même encore décentrée et pas facile d'accès, relevait du défi et certainement de l'esprit visionnaire de vos prédécesseurs.

On ne peut pas ne pas évoquer ici, justement, quelle évolution notre canton et cette région ont subi pendant ce quart de siècle. Au début de ce 21^e siècle. On nous annonçait une augmentation de la population vaudoise de 100'000 habitants sur 10 ans. Nous étions nombreux à être sceptiques sur ces chiffres Mais aujourd'hui il faut reconnaître qu'ils sont fondés et qu'ils seront même très probablement dépassés ces prochaines années.

De plus ces mêmes prévisions annonçaient qu'une partie importante de cette augmentation de population aurait lieu ici ! Je précise que ce n'est pas dû au hasard. Un certain nombre de facteurs y contribuent très clairement :

- Tout d'abord la proximité de la ville de Lausanne.
- Ensuite la volonté de ces communes de ne pas être « seulement » des banlieues, mais d'y développer des modes de vie propres, différents de la Ville, et différents entre elles (aspects sociaux, identitaires, urbanistiques, communautaires)
- Ensuite la manière dont ces communes ont pris en main, surtout ces dix dernières années, leur développement et ont inventé des structures « régulatrices » en terme d'urbanisme (comme le SDOL) ou « opérationnelles » comme par exemple la gestion de la sécurité par une police de proximité commune.

- Enfin par le dynamisme extraordinaire des Hautes Ecoles installées dans cette zone et des entreprises qui gravitent autour et la mise en fonction en 1991 du tsol. Je citerai pour exemple récents le Learning Center et le pôle de compétence dans les sciences de la vie généré par la complémentarité de l'UNIL, du CHUV et de l'EPFL dans notre région, qui contribuent à la croissance et au développement économique du canton.

Ce petit panorama pour vous dire qu'il me semble que l'installation des Archives cantonales sur ce site n'est finalement pas seulement due seulement à l'esprit visionnaire de l'époque. Il est également le fruit d'une réflexion sur votre métier et votre rôle dans la société : la conservation des manuscrits anciens se double de modernité. Elle basait en quelque sorte sur cette maxime qui dit qu'il faut construire l'avenir pour se souvenir du passé. Vous vivez professionnellement dans ce contraste entre passé et futur, entre construire et souvenir.

Pour ma part, je me demande s'il ne faudrait pas une reformulation de la maxime en « se souvenir du futur pour construire le passé » pour qu'elle s'applique encore mieux à la réalité de votre métier ?